



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 2 février 2023

### **Concertation sur le mix énergétique : à l'écoute des Outre-mer** « Notre avenir énergétique se décide maintenant »

Chaque citoyen peut contribuer à la **grande concertation nationale organisée sur le mix énergétique** et intitulée « Notre avenir énergétique se décide maintenant ».

**Une visio-conférence est spécifiquement consacrée aux outre-mer** avec l'intervention des exécutifs régionaux afin de faire émerger des priorités territoriales, **en présence de Madame Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique et Monsieur Jean-François Carencu, ministre des Outre-mer.**

Lundi 6 février  
de 17h30 à 20h30

Pour y participer et pouvoir poser ses questions par « chat », **l'inscription est obligatoire** via le lien ci-dessous, afin de recevoir un code d'accès vous permettant d'assister à la visio-conférence :

<https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/inscrivez-vous-la-derniere-reunion-du-tour-de-france-des-regions-des-outre-mer-et-de-la-corse>

Afin de faire face à l'urgence climatique, la France s'est fixé des objectifs ambitieux : atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et devenir le premier grand pays industriel à sortir de sa dépendance aux énergies fossiles. Cela suppose, d'une part, de diminuer nos consommations d'énergie grâce à des mesures de sobriété et d'efficacité énergétiques et, d'autre part, de décarboner totalement notre mix énergétique grâce aux énergies renouvelables.

Pour que ces questions soient véritablement débattues, **une grande concertation nationale est organisée sur le mix énergétique intitulée «Notre avenir énergétique se décide maintenant»**. Cette concertation s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) qui constitue la feuille de route pour atteindre la neutralité carbone et assurer l'adaptation de notre société aux impacts du changement climatique.

Les orientations de la concertation viendront contribuer au projet de loi de programmation sur l'énergie et le climat de 2023 et à l'élaboration des 3<sup>èmes</sup> programmations pluriannuelles de l'énergie pour la métropole et les outre-mer.

Ce Tour de France de la concertation sur le mix énergétique doit permettre :

- **de mettre en discussion** les enjeux de la transition énergétique pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et sortir de notre dépendance aux énergies fossiles, en évoquant notamment les implications concrètes sur nos consommations et modes de vie ;
- **à chacun de s'exprimer** sur les conditions de réussite et les mesures prioritaires à mettre en œuvre afin de financer la transition énergétique et répondre aux objectifs d'indépendance, de justice sociale et d'égalité territoriale.

La concertation est encadrée par un comité de garants de la Commission nationale du débat public, chargé d'assurer le suivi, la neutralité et le bon déroulement de la concertation.

À l'issue de cette concertation, un rapport sera rendu public et présenté au Parlement pour indiquer les orientations retenues par le Gouvernement pour la loi de programmation énergie-climat de 2023 ainsi que celles qui le seront ultérieurement pour les programmations pluriannuelles de l'énergie et la stratégie nationale bas carbone.

**Contact presse**

**Service régional de la communication interministérielle**

Téléphone : 0262 40 77 77 – Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)

Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)

Twitter : @Prefet974 – Facebook : @Prefet974